

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 11 décembre 2023 –

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 4 décembre 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., ALMAYRAC J.-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C. Délégué suppléant : -
Date d'affichage : 4 décembre 2023	Absents ayant donné pouvoir : Mmes FABRE D. (pouvoir à M. VIGROUX D.), THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), CHAZOTTES F. (pouvoir à M. BENEDET J.P.), MM. MIOT B. (pouvoir à M. TARROUX H.) et PASTUREL N. (pouvoir à M. ROUDIER D.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absents : Mme CAMPAGNARO M.C., MM. NEGRE D. et IMBERT J. Secrétaire de séance : Mme GOMEZ Ghislaine.

DEL 2023/49 : Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation conformément à l'article L.5211-10 du CGCT.

Dans le cadre de sa délégation, le Président a signé les conventions ou contrats suivants :

Nature du document	Objet	Montant
Contrat d'intervention avec la Compagnie «Répliques Sismiques» (contrat signé le 20/09/2023)	Présentation d'extraits de la pièce Ulyssinbad de Xenia Kaloyeropoulou lors de la nuit de la lecture le 26 janvier et 2 ateliers en mars 2024 avec 4 classes de cycles 3 de Valence	672,00 €
Contrat d'intervention avec Mme CALFATI Angélique (contrat signé le 23/09/2023)	10 ateliers couture de septembre 2023 à juin 2024	400,00 €
Convention de partenariat avec l'AGIRC ARCO (convention signée le 21/11/2023)	Convention de partenariat pour l'organisation d'une permanence mensuelle dans les locaux de France services	Sans engagement financier

Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Guy GAVALDA



Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 081-248100497-20231211-2023DEL49-DE

Le Secrétaire de séance,

Ghislaine GOMEZ.